intéressant la cité, mais qui malheureusement ne nous sont point parvenus.

Des considérations qui précèdent, nous en conclurons que la différence observée entre les deux pesées de la *Table de Claude*, en 1529 et en 1868, s'explique tout naturellement sans avoir besoin de recourir à l'intervention d'une livre problématique de 12 onces.

## CHAPITRE IV

## Installation de la Table de Claude à l'Hôtel de Ville actuel et au Palais des Arts.

Ce fut en l'année 1657 que le Consulat prit les dispositions nécessaires pour faire transporter la *Table de Claude* à l'intérieur de l'Hôtel de Ville actuel de la place des Terreaux, dont la construction n'était pas alors entièrement achevée. A cet effet il passa le 5 décembre de ladite année, avec le sculpteur Martin Hendrecy et par devant le notaire Flachier, le traité suivant:

- « Par devant le notaire royal à Lyon soubsigne et en pré-
- « sence des temoins apres nommes furent presens : messire
- « Jacques Guignard, seigneur de Belleveue, vicomte de
- « Sainct Priest, conseiller du Roy en ses conseils, president
- « en sa cour des aydes et finances de Daulphiné, Prevost
- « des Marchans, noble Noël Costart, bourgeois, Pierre
- « Bollioud, escuyer, conseiller du Roy, son premier et
- « plus ancien advocat en la seneschaulsee et siege presidial
- « dudict Lyon et Pierre Rambaud, aussy escuyer, seigneur